



**Note préliminaire à
l'Écho n°86
de novembre 1912**

L'Echo donne presque dans le détail comment a fonctionné la première église du village...

Une communion solennelle supplémentaire est faite pour une jeune fille, Blanche DENICOLAÏ qui réside habituellement au Portugal mais dont la mère est Barbentanaise, hélas son nom n'est pas donné...

Les conscrits de la classe 1911 ne le savent pas encore, mais ils partent non pas pour faire les 2 ans de leur classe, mais aussi toute la Grande Guerre...

Dans la chronique agricole, on considère que la culture du chardon, plante qui est intensément cultivée dans les plaines arides de la Montagnette est d'un rapport correct. On apprend aussi qu'une fabrique qui emploie 20 personnes s'est installée à la Rebutte, mais où ? Le "couronné" d'un cheval sont les marques de blessures laissées sur les genoux par une ou plusieurs chutes...

ÉCHO DE BARBENTANE

N°86 de novembre 1912

Sommaire

- Page 01 = Édito : Permutation des vicaires de Barbentane et Saint-Chamas ;
- Page 01 = Les Origines de la Paroisse (Deuxième partie) ;
- Page 03 = Les Écoles libres et les Catéchistes ;
- Page 04 = Une communion solennelle supplémentaire ;
- Page 05 = Nos chers bleus ;
- Page 07 = Solennité du Saint-Rosaire ;
- Page 08 = Le règlement de Sainte-Philomène ;
- Page 08 = Chronique agricole ;
- Page 09 = Courrier militaire ;
- Page 12 = États religieux ;
- Page 14 = On ne s'y ennuiera pas ;
- Page 15 = Prône pour tous ;
- Page 16 = La page des enfants.

Sources : collection de Magali Arnaud et Mireille Arnaud-Boissonnade.

L'ÉCHO DE BARBENTANE

(Diocèse d'Aix-en-Provence)

Bulletin Paroissial Mensuel

Passer en faisant le bien!

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

Allez-vous les uns les autres

Conservez chaque numéro

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

Par Ordre de Mgr l'Archevêque

Ont été nommés:

— *Vicaire à Barbentane, M. l'abbé Joseph Bucelle, précédemment vicaire à Saint-Chamas;*

— *Vicaire à Saint-Chamas, M. l'abbé Marius Fraize, précédemment vicaire à Barbentane.*

La lettre officielle, datée du 9 octobre, nous est parvenue trop tard (la copie du numéro était déjà à l'impression), pour que nous puissions souhaiter ici, comme nous le voudrions, la bienvenue à notre nouveau vicaire, et saluer le départ de M. l'abbé Fraize, qui resta six ans dans cette paroisse.

Exprimons cependant les meilleurs vœux à notre ancien vicaire et désirons pour notre jeune et cher collaborateur les plus précieuses bénédictions divines.

Nous l'accueillons avec d'autant plus de joie que Monseigneur a pu écrire de lui, en nous l'envoyant: « Vous saurez vite l'apprécier, et nous ne doutons pas que la fervente paroisse de Barbentane apprécie, comme vous, le prêtre que nous lui envoyons avec confiance... »

Les Origines de la Paroisse

Deuxième article

Le premier article sur cette intéressante question des origines, paru au numéro précédent, nous attire deux remarques du R. P. Isfrid. Nous nous empressons de les noter.

D'abord, nous écrit-il, de ce que, dans nos archives communales, on trouve un *marquis de Vénasque*, peut-on conclure que c'était là une ancienne famille de Barbentane?

Admettons que cette conclusion ne soit pas rigoureuse, et même loin de là, qu'il s'agisse, par exemple, du marquis de Vénasque-Vaucluse, qui serait venu, à une certaine époque, remplir quelque fonction ou régler quelque affaire d'intérêt à Barbentane, il n'en est pas moins vrai que ce rapprochement de noms est assez curieux. Il nous sembla bon de le faire comme pour poser un problème que l'avenir se chargera peut-être de résoudre.

Autre rectification sur l'étymologie du mot *Vénasque*. « Ce mot, disions-nous, dériverait-il de *vena*, veine ou filet d'eau...? »

Pas du tout, paraît-il. De l'avis des érudits, *Venasca* (nom de lieu) n'a pas d'étymologie. Il faut consulter les dictionnaires de la basse latinité pour y trouver un mot des temps mérovingiens, *venna*, *vinna*, pêcherie, etc., qui signifie un lieu pratiqué dans une rivière pour arrêter et prendre le poisson et qui se trouve souvent joint à un moulin. Or, à Saint-Jean, il y avait un moulin; pourquoi pas une pêcherie, une *venne*, *vennasca*, ou *vennosca*?

En 1096, les noms de famille n'existaient pas encore et déjà depuis longtemps, on peut le supposer, Saint-Jean portait le surnom de Vénasque.

En 1654, cette vieille paroisse était encore debout. — En 1680, elle avait disparu pour faire place à la chapelle actuelle de ce que nous nommons: le couvent.

Les religieux franciscains observantins furent établis à Barbentane de 1677 à 1680, mais, de la cour du cloître, on aperçoit une partie du mur de la chapelle observantine et une fenêtre différant du reste de l'édifice, par l'appareil et la vétusté de la construction, qui sont certainement des vestiges de notre antique Saint-Jean de Vénasque, véritables reliques des temps primitifs.

— Le *prieuré parochial* de Saint-Jean de Vénasque, à Barbentane, d'après ce que nous avons dit le mois dernier, dépendait donc depuis 1096 du chapitre d'Avignon, et ses revenus rentraient donc dans la masse commune. En 1316, il devint l'apanage exclusif du Prévôt, premier dignitaire du chapitre, qui ajouta à son titre celui de prieur de Saint-Jean de Vénasque et était le véritable curé de Barbentane. « *Rostagnus IV de Mesuaga eligitur 1305. Erat prior ecclesiarum castri de Barbentana...* » Dans la liste des prévôts d'Avignon.

Tenu à la résidence par ses fonctions à la Cathédrale et dans le Chapitre, il délégua, pour remplir à sa place les fonctions curiales, un ecclésiastique assisté d'un ou de deux secondaires chargés de l'administration des sacrements et du soin des âmes.

Parmi les ecclésiastiques assez nombreux à Barbentane, le premier des trois désignés par le Prévôt, prieur de Saint-Jean, avait les attributions de vicaire perpétuel ou curé; il en prenait même le titre, mais lui et ses secondaires n'étaient que les substituts du Prévôt qui les nommait et les avait à ses gages.

Les autres vivaient de leur patrimoine ou de petits revenus provenant de fondations pieuses et servis les uns par diverses confréries, les autres par des particuliers.

Ils pouvaient se procurer un supplément de ressources par l'obtention d'une des chapellenies établies à Barbentane, qui étaient aussi des fondations pieuses, auxquelles était attaché un revenu le plus souvent territorial, moyennant l'acquit de certaines charges déterminées par les fondateurs.

Ces chapellenies étaient à la disposition des héritiers ou de leurs ayant-droit qui s'appelaient les Jus-patrons. Mais les titulaires ou les recteurs, comme on les nommait, ne pouvaient en prendre possession qu'avec l'autorisation expresse du Prévôt-prieur, et plus tard avec celle de l'Archevêque d'Avignon.

Cet état de choses dura plus de 150 ans. A cette époque, la fondation des chapitres royaux par le roi de France Louis XI, l'érection de l'évêché d'Avignon en archevêché, et la sécularisation du chapitre cathédral par Sixte IV en 1475, amenèrent certaines modifications dans l'organisation du clergé, modifications qui furent encore accentuées par une des clauses du contrat d'union de la Provence à la France en 1481.

A Barbentane, ces ecclésiastiques qui, par leurs titres et leurs fonctions cléricales, dépendaient plus ou moins du Prévôt-prieur, éprouvèrent le besoin de s'unir et commencèrent cette agrégation, dont l'Echo d'avril a parlé, et à laquelle Claude Gaudin, premier curé résident, donna en 1607 une forme plus régulière et définitive.

(A suivre.)

Les Ecoles libres et les Catéchismes

La rentrée des classes, surtout en Canada et à l'Asile, a été bonne. Moins nombreux sont les garçons aux classes du Deyme. Nos dévoués instituteurs n'en auront que plus de moyens pour s'occuper de l'éducation et de l'instruction de leurs élèves.

Pour encourager ceux-ci, nous publierons, de temps en temps, dans l'Echo, quelques devoirs, tant de l'école du Deyme que de celle de Canada.

— Tous nos catéchismes ont repris leur marche régulière; le *lundi*, pour les tout petits, le *mardi* et le *vendredi*, grand catéchisme pour tous les enfants qui doivent faire la communion solennelle en 1913; le *mercredi* et le *samedi*, second catéchisme, pour tous ceux qui feront la communion solennelle en 1914.

Il n'est pas inutile de rappeler aux parents que c'est à eux qu'il appartient, en premier lieu, de façonner, pour ainsi dire, l'âme de leurs enfants; ils sont et resteront toujours les premiers et principaux éducateurs de ces chers enfants, avenir de la famille, de la paroisse, de la société.

Que le soir, à la veillée, malgré la fatigue d'une journée de labeur, ils fassent un petit effort pour surveiller le léger devoir

donné par le maître ou la maîtresse, et ensuite, pour leur faire apprendre et, au besoin, afin de se rendre compte par eux-mêmes, de leur faire réciter la leçon.

— Les Dames et Demoiselles *catéchistes volontaires* se sont remises, le mardi et le mercredi de chaque semaine, à leur œuvre de zèle et de dévouement.

— Nous pouvons annoncer, dès aujourd'hui, qu'un grand *Concours d'Instruction religieuse* aura lieu, durant cette année scolaire, entre les élèves des Institutions et Ecoles chrétiennes du diocèse. Le règlement et le programme en seront publiés prochainement.

A l'œuvre donc, parents et maîtres chrétiens, pour le plus grand bien de ces enfants bien-aimés, qui ne doivent pas devenir seulement des hommes, mais aussi de bons chrétiens, pour votre consolation et pour votre gloire!

Une Communion solennelle supplémentaire

C'est un fait qui ne s'était sans doute jamais produit. Nous avons eu, en cette année 1912, deux cérémonies de communion solennelle, une le 12 mai, et l'autre le 15 septembre dernier, troisième dimanche du mois, en la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Ce jour-là, l'église était décorée exactement comme en la solennité du 12 mai; la Table sainte était ornée de ces sveltes colonnettes et surmontée des gracieuses guirlandes qui font sa parure spéciale aux jours des communions solennelles. Toutes les jeunes communiantes du 12 mai, sans exception aucune, ayant fidèlement répondu à l'appel de M. le Curé, et assistées de leurs mamans, se présentèrent en vêtements blancs, d'abord à la première messe et ensuite à tous les offices, pour accompagner une petite fille, Blanche Denicolaï, venue de Lisbonne (Portugal), où sa famille a sa résidence, dont la mère est originaire de Barbentane, et qui passait ses vacances ici, dans le but de faire sa communion solennelle.

Une catéchiste volontaire avait été priée préalablement de la préparer à ce grand acte. La préparation fut des plus dévouées, du côté de la catéchiste, des plus sérieuses et assidues, de la part de l'aimable et intelligente enfant.

Aussi, M. le Curé, pour récompenser tant de bonne volonté, décida que la fête serait complète, et elle le fut. Les choristes chantèrent pendant les cérémonies les cantiques traditionnels. Le soir, à l'issue des Vêpres, il y eut sermon par M. le Curé, procession aux fonts baptismaux, renouvellement des vœux, acte de consécration à la Sainte Vierge, très bien dit par la première

communiantes, et salut solennel. Dans le cours de la soirée, toutes les compagnes furent gentiment invitées à une friande collation.

Quelques jours après, M. le curé recevait de Lisbonne une lettre de reconnaissance émue, signée du père, à qui toutes les touchantes particularités de la fête avaient été communiquées. Blanche Denicolaï n'oubliera jamais ce jour, si beau pour nous, et pour elle, le plus beau de sa vie.

NOS CHERS BLEUS

Messe du départ - Appel de la classe - Correspondants militaires

Le dimanche 29 septembre, nos conscrits sont venus assister à la messe du départ. Deux furent empêchés; l'un était absent de Barbentane, ses parents l'excusèrent par lettre. L'autre était attendu, ce jour-là, dans une ville voisine. Il écrivit dès la veille à M. le Curé, lui promettant toutefois de ne pas partir sans aller lui serrer la main, et il a tenu parole.

Des places étaient réservées devant le sanctuaire sous les plis du drapeau. Pendant cette messe, qui eut lieu à 9 h. 1/4, ces chers bleus chantèrent en union avec la nombreuse assistance les cantiques populaires: *Nous voulons Dieu* et *Prouvençaù e catouli*.

A l'Évangile, M. le Curé leur adressa du haut de la chaire son paternel adieu, au nom de tous et en son nom.

Il leur dit d'abord ce qu'était la patrie qui leur demandait, pour son service et sa défense, le sacrifice de deux années de leur belle jeunesse, puis il leur donna des conseils pratiques résumés dans ces belles paroles du vaillant Du Guesclin à ses soldats: « Mes amis, je vous recommande trois points: la crainte de Dieu, le soin de votre honneur plus que de votre vie, le service de la patrie. »

Il les exhorta aussi à ne jamais oublier la petite patrie, à écrire régulièrement, et à ne pas oublier le *Courrier militaire* du petit *Echo* qui s'intéresse tant à eux. Ils auront bonne mémoire. Au presbytère, il y eut encore quelques chaudes recommandations, avec une affectueuse accolade et une distribution de souvenirs.

— Ordre d'appel:

Louis Ayme (Rebute), Constantine, 5^e train Equipages.
Pierre Ayme (La Pointue), Bonifacio, 7^e artillerie.
Guillaume Bonnet (Pigeonnier), Nîmes, 38^e artillerie.
Georges Chabert (La Fontaine), Montdauphin, 17^e infanterie.
Léon Desgranges (Maliven), engagé, Versailles.
Paul Fontaine (Arles), Nice, 2^e artillerie.
Marcel Gautier (Bosquet), Valence, 6^e artillerie.

Auguste Gontier (La Bruyère), Orange, 55^e artillerie.
Louis Lambert (Réchaussier), Grenoble, 7^e génie, au titre de 4^e.
Baptistin Marteau (Réchaussier), Constantine, 3^e chasseurs d'A.
François Marteau (Route d'Avignon), Nice, 6^e alpin.
Guillaume Marteau (Le Temple), Nice, 141^e infanterie.
Jean-Marie Ollier (Carrières), Antibes, 112^e infanterie.
Jean-Marie Peyric (Berterigues), Toulon, 5^e dépôt équi. flotte.
Léon Reboul (Ramière), Draguignan, 112^e infanterie.
Antonin Vernet (Réchaussier), Bizerte, 3^e zouaves.
— Paul Fontaine, ajusteur-mécanicien, ayant fait un essai à Nîmes, a obtenu un certificat de capacité.

— **Correspondants militaires:**

Antibes: Abbé Guirard, 8 rue Dateau.
Abbé Bonfant, rue de Sade.
Bizerte: Abbé Cochet, vicaire.
Constantine: Abbé Bernard, secrétaire de l'Evêché.
Draguignan: Voiron, avoué, Boulevard de la Liberté, et surtout notre excellent compatriote Jacques Fontaine.
Grenoble: A. C. J. F., comité diocésain, 4, rue Abbé Rey, à la Bajatière, 16, rue Ponsard.
Nice: Baron de Chaléon, villa Rosa, rue de Flandre.
Girardot, villa Royale, 5, rue Alphonse Karr.
Nîmes: Abbé Dambre, 19, rue Séguier.
Lacombe, avocat, 13, rue Régale.
Drouot, 2, rue des Chapeliers.
Toulon: Abbé Lacroix, Maison du soldat et du marin.
Enaut, 5, avenue Colbert.
Valence: Abbé Bayard, Cours Saint-Ruf.
Nous engageons vivement les bleus à visiter ces messieurs.

Ils sont partis! séchez vos larmes,
Pauvres mères qui les pleurez!
N'ayez plus de craintes, d'alarmes,
Car bientôt vous les reverrez!
De tous dangers qui les menacent,
Dieu gardera ses familiers!
... Amis, ce sont les bleus qui passent!
Hourra! pour nos petits troupiers!

— **Photographie vraiment artistique:** M. Héry, photographe, 5, rue Géline, Avignon. Les lecteurs de l'*Echo* sont autorisés à se recommander, auprès de M. Héry, de M. le Curé de Barbentane.

Solennité du Saint Rosaire

Le R. P. Fillâtre. — Zèle des prieures sortantes. — Les nouvelles prieures. — Les nouvelles congréganistes. — Un souvenir.

Tout avait été prévu avec soin pour la pieuse réussite de cette fête. Quelque fervente prière même n'a-t-elle pas écarté la pluie? Les nuages ne se déchargèrent pas en ce dimanche du 6 octobre, et ce fut merveille par la période orageuse qui sévissait, et entre deux jours de temps affreux. Il y eut, à 7 heures, une très belle messe de communion générale, rehaussée par le chant des choristes.

A la seconde messe, le Prédicateur de la journée, le R. P. Fillâtre, fit entendre aux hommes une pathétique allocution, qui leur fit une impression profonde, sur la mystérieuse inscription du Labarum: *In hoc signo vinces: Tu vaincras par ce signe.* Ce sujet lui était inspiré par la prochaine fête de l'Exaltation de la croix.

Le sermon des Vêpres, qui était l'éloquent développement historique de cette double pensée, à savoir: «Ce que Marie a fait pour la France, et ce que la France a fait, à son tour, pour Marie», ne fut pas moins goûté de l'auditoire des enfants de Marie et de toutes les femmes pieuses de la paroisse qui assistèrent à la solennelle cérémonie du soir.

Nos remerciements les plus sincères et les plus affectueux au bon Père Fillâtre.

La réception de sept congréganistes suivit les Vêpres. Mlle Rose Lautier prononça l'acte de consécration, puis eut lieu une brillante procession, à travers le village, avec la présence de l'Harmonie Gauloise, et le salut.

Les prieures distribuèrent les pains bénits à tous les offices. Disons à la louange des prieures sortantes qu'elles se sont acquittées jusqu'au bout, avec un zèle ardent, de leurs fonctions. Une preuve manifeste de ce zèle consiste en ceci.

Après avoir pu régler, de l'argent recueilli par leur soin, les multiples dépenses occasionnées par la solennité, elles ont employé encore 160 francs à l'achat d'un beau drap mortuaire, destiné à remplacer l'ancien trop usagé, et il leur est resté encore un petit boni pour la caisse de la Congrégation. Nous sommes heureux de leur rendre cet hommage de gratitude qui leur est bien dû.

— **Les nouvelles prieures sont:** Mlles *Jeanne Ayme* — *Louisa Ménard* — *Madeleine Ollier* — *Juliette Barthélemy* — *Thérèse Reboul* — *Albertine Joubert.*

— **Nouvelles congréganistes:** Mlles *Rose Lautier* — *Joséphine Mus* — *Marguerite Chabert* — *Jeanne Bertaud* — *Louise Thélène* — *Louise Reboul* — *Jeanne Vernet.*

Le règlement de S. Philomène

Article concernant la sortie de la Congrégation

L'article 14 dudit Règlement est ainsi formulé: « Quand le moment sera venu pour une congréganiste de quitter la congrégation de sainte Philomène, c'est-à-dire, quand une congréganiste aura atteint sa seizième année, elle donnera au plus tôt son nom à M. le Curé, et si sa conduite a été bonne, elle sera reçue congréganiste de la Très Sainte Vierge à la plus prochaine réception, sans qu'elle ait à passer par le degré de postulante. »

Or, l'usage suivant s'est établi: Les congréganistes de Sainte Philomène, sans attendre leur seizième année, se font inscrire au registre de la Très Sainte Vierge aussitôt que prend fin leur charge de prieures, et leurs compagnes de la même année en agissent de même, à moins qu'elles ne désirent être prieures à leur tour, auquel cas elles restent encore un an dans les rangs de la petite congrégation.

De ce fait le règlement s'est trouvé modifié par la force de l'usage qui a prévalu. Or, pour couper court à bien des inconvénients et des difficultés, nous statuons, en consacrant cet usage:

1° Qu'à l'avenir, sans attendre leur seizième année, les *prieures sortantes* de Sainte Philomène et leurs compagnes de la *même année* auront le droit, si par ailleurs rien ne s'y oppose, de se faire inscrire au registre de la Très Sainte Vierge;

2° que les jeunes filles ne faisant pas partie de la Congrégation de Sainte Philomène, qui voudront être reçues de la Congrégation de la Très Sainte Vierge, ne le seront jamais avant les prieures sortantes de Sainte Philomène, ni avant les compagnes de la même année qui font partie de la Congrégation, quoique non prieures, ni avant d'avoir atteint l'âge de ces dernières.

Il ne sera fait aucune exception à cet article ainsi définitivement fixé.

Chronique agricole

Culture et préparation du chardon à Barbentane. — Soins à donner au cheval couronné

La récolte du chardon est assez considérable dans notre territoire. Cette année, la plantation fut importante, mais la production ainsi que la qualité ne dépassèrent pas la moyenne. Certains producteurs eurent des craintes sérieuses relatives au séchage.

On a payé de 35 à 40 francs le quintal, et la graine, 1 fr. le décalitre.

La fabrique, occupant une vingtaine de personnes, qui s'est installée depuis quelques mois chez nous, à la Rebutte, en acheta de 700 à 800 quintaux. Cette installation contribuera sûrement au développement de cette culture avantageuse.

— *Renseignements sur le cheval couronné*, d'après une communication spéciale de M. Edmond Hue, ex-vétérinaire de l'armée.

1° La première chose à faire quand un cheval est couronné est de bien doucher et laver les plaies, pour enlever tout corps étranger ou grains de sable.

2° Mettre sur les plaies un pansement d'ouate imbibée d'eau crésylée à 1 pour cent. Faire tenir le pansement par une bande enroulée en 8 autour du genou.

3° Au bout de deux ou trois jours, badigeonner la plaie avec de l'huile de cade vraie et recouvrir d'un pansement ouaté sec.

4° Empêcher le cheval de se mordre en lui mettant un collier de bois, dès le premier jour.

5° Empêcher le cheval de se coucher en l'attachant au râtelier.

Si l'accident laisse des traces de cicatrisation, on ne peut les faire disparaître que par une opération délicate et qui est du ressort de votre vétérinaire.

J. M. A.

COURRIER MILITAIRE

Avis. — *M. le Curé salue affectueusement ceux qui reviennent. Il les remercie de tout cœur de leur fidèle participation à ce courrier militaire du cher petit Echo, et les prie de passer au plus tôt au presbytère pour recevoir un souvenir et témoignage de gratitude et de sincère amitié.*

Ceux qui méritent ce témoignage sont : Joseph Amiel — Albert Re-boul — François Bruyère — Raoul Saint-Michel — Cyprien Cout-tier — Henri Icard — Emile Mézi — Henri Ménard — Louis Moucadeau — Charles Granier — Louis Meyer — Louis Sérignan — Joseph Rey — Charles-Joseph Chabrant — Pierre Fouilland — Marius Desmariés.

— *Meyer, Montélimar, 11 septembre*: « Ce serait réellement manquer au plus impérieux devoir, si je ne venais vous remercier de votre dernier messenger, qui est pour nous la clé de la délivrance. C'est grâce à votre précieuse idée que j'ai pu me rendre compte pendant ces deux ans des belles fêtes qui se sont célébrées dans notre cher pays. Recevez, cher M. le Curé, avec mes sincères remerciements, l'expression de toute ma reconnaissance. »

— *Saint-Michel, Goult, 7 septembre*: « Tout d'abord, laissez-moi vous remercier de votre bonté et du dévouement que vous

avez eu pour nous en créant le Courrier militaire, et en nous envoyant ensuite à chacun le petit Echo qui nous donnait ainsi non seulement des nouvelles du pays, mais encore des nouvelles de tous les camarades, si loin fussent-ils. Vous ne sauriez croire avec quel plaisir nous l'avons toujours reçu... En ce moment, nous sommes à Goult, à 2 kilomètres de Lumières. J'ai vu Bernard pendant la manœuvre, mais je n'ai pu lui dire bonjour. J'ai vu aussi ce soir Bertaud au concert. Il m'a dit qu'un groupe de Barbentanais était à Lumières aujourd'hui, et j'ai bien regretté d'être si près et de n'avoir pu les rencontrer... »

— *Lunain, Sousse, 7 septembre*: « ... Depuis quelques jours, nous nous préparons à partir pour les manœuvres... Enfin, nous partons demain dimanche... Je crois que nous passerons à Tunis, et qu'au retour les hommes de la classe seront libérées à Tunis, sans plus revenir à Sousse. Le 28 août, je me suis embarqué sur le bateau *le Rhône*... La mer fut très belle, mais le bateau ne marchait pas très vite. Nous avons eu 48 heures de traversée... » Sur une carte donnant une très belle vue de Sousse.

— *Achille Deurrieu, Maroc, Ber-Réhid, 14 septembre*, sur une carte: vue de la Tour et du Poste de Garde: « De Ber-Réhid, je vous envoie un affectueux bonjour. »

— *Raousset, Grasse, 15 septembre*: « Je suis toujours en bonne santé. Nous venons de terminer les manœuvres du mois de mai... Nous ne les avons pas faites sans peine... Il y avait quatre classes de réservistes et avec la chaleur ces pauvres réservistes tombaient comme des mouches. La moitié étaient de pauvres pères de famille... Nous sommes restés quatre jours à Saint-Vallier, où on nous vendait le pain jusqu'à 14 sous le kilog et le vin jusqu'à 12 sous le litre... »

— *Sébastien Bertaud, Aix, 17 septembre*: « Voici les manœuvres finies... Nous attendons maintenant les bleus avec impatience... Il nous presse qu'ils nous remplacent, surtout pour les corvées. Pendant les manœuvres, nous avons couché quelquefois dehors... Nous avons été cantonné quelques jours à Cavaillon et là, avec le collègue Georges, j'ai eu l'avantage de boire un verre avec Bruyère, Raoul et Bernard... La veine a voulu que le 8 septembre, nous soyons cantonnés à Notre-Dame de Lumières, et j'ai profité du pèlerinage barbentanais... Ils ont écouté notre concert. J'ai mangé et, toute la nuit, j'ai fait fête avec eux. »

— *Lucien Ayme, Fort Saint-Vincent, 23 septembre*: « J'ai fait huit jours de manœuvres de moins que les autres, ayant eu la bonne fortune de revenir par le train avec les réservistes... Nous avons changé de garnison, comme vous le voyez en tête de ma lettre. Nous ne sommes ici qu'une compagnie dans un tout petit village, si toutefois on peut appeler cela un village, à 1.300 mètres d'altitude, pour garder un fort qui date de Vauban... A partir d'aujourd'hui, nous sommes classards... Quel bonheur de pouvoir compter 365! »

— *Granier, Versailles, 21 septembre*: « ...Voici la deuxième

journée des manœuvres... Nous fîmes prisonnier le général Marion, tout son Etat-major et les aéroplanes, plus deux batteries d'artillerie. Ce fut merveilleux à voir, quand la première division de cavalerie du général Dubois, c'est-à-dire la nôtre, plus une brigade de réserve, chargea sur les aéroplanes. L'artillerie tirait des coups à faire trembler. Ils étaient entourés de tous côtés et ils furent obligés de se rendre... Les autres jours, nous travaillâmes pour le grand-duc Nicolas de Russie, le Président et le ministre. Ce fut pour nous des manœuvres très dures...»

— *Moucadeau, Casablanca, 22 septembre*: « Voici ces quelques lignes en attendant votre prochain Bulletin qui viendra, pour la première fois, me trouver à Casablanca... Il y a dix-huit jours que nous sommes arrivés, et je vois que les jours passent ici comme ailleurs, et même plus vite, car ce que nous faisons et rien c'est la même chose. J'ai passé le premier dimanche de notre arrivée avec Achille Deurrieu, qui est parti le mardi suivant pour Settat. Pour le moment, nous sommes encore deux de Barbentane, Julien et moi, et l'on peut causer un peu du patelin.»

— *Jean-Baptiste Bonjean, Antibes, 2 octobre*: « C'est avec un vif plaisir que j'ai reçu votre petit *Echo* qui me donne des nouvelles de Barbentane ainsi que de mes collègues militaires. A présent, nous sommes anciens. Le départ de mon cher collègue Couttier m'a causé beaucoup de peine, car c'était mon plus fidèle compagnon... Enfin, dans 355 jours, nous serons rendus à la liberté... Quand Couttier est parti, j'avais les larmes aux yeux. Je me trouvais de garde à la gare... A présent, il arrive des bleus et c'est *rigolo* de les voir arriver... Dans une date rapprochée, je serai à Barbentane, et j'irai vous serrer la main...»

— *Griot, Calvi, 6 octobre*: « Merci de l'*Echo* qui m'a fait passer une bonne heure!. Nous voilà enfin à Calvi... Depuis le 2 septembre, jour de notre départ, ce n'était pas trop tôt que l'on arrive... Le trajet de Bonifacio à Calvi serait un joli voyage, seulement il ne faudrait pas le faire à pied avec sur le dos le sac chargé comme il l'était... Le plus mauvais de nos manœuvres, c'est qu'on tombait dans de pauvres petits pays... Il fallait que les gendarmes nous accompagnent, car sans les gendarmes, on nous mettait à la porte. Dans certains endroits, on nous levait le bois pour faire la soupe. Enfin, dans 345, ça ira mieux. J'ai été très content de voir mes amis Laussel et Icard...»

— *Laussel, Bonifacio, 5 octobre*: « Nous sommes enfin de la classe. En cours de manœuvres, j'ai pu voir Icard et Griot, tous deux bien contents et portants. Nous avons parlé de Barbentane, mais malheureusement, nous n'avons pu nous voir que très peu de temps.

Quant à moi, me voici maintenant à Bonifacio, c'est-à-dire dans la plus mauvaise garnison qui puisse exister. Vous aurez une idée de la ville qu'est Bonifacio, quand je vous aurai dit que

dans la rue la plus grande, on peut facilement se toucher la main d'une fenêtre à l'autre. Pour ce qui est des habitants, ici, plus que partout ailleurs en Corse, le soldat est mal vu. Mais ce qui est encore plus fort, c'est qu'on n'y trouve pas d'eau pour boire et se laver. Il faudra donc s'armer de patience pour arriver au bout de cette année qui me paraîtra, j'en ai la conviction, doublement longue.

J'apprends que le sort a désigné un Barbentanais pour venir me tenir compagnie à Bonifacio. Ce sera une chance et pour moi et pour lui: un compagnon d'infortune est toujours le bienvenu; donc à bientôt! J'ai appris par l'*Echo* qu'a eu lieu la messe du départ des conscrits. Bonne chance aux partants et prompt retour, comme vous le disiez un jour, à leurs devanciers dans la vie militaire.

Je viens d'être désigné pour aller à Marseille chercher les bleus. Je pars le 8 et j'arrive à Marseille le 10 au matin, malheureusement, je repars le 11. C'est avec plaisir, M. le Curé, si le temps m'en avait été donné, que j'aurais été vous saluer à Barbentane; je me contenterai de le faire de Marseille: ce sera toujours de la Provence.

Voilà un an jour pour jour, que j'arrivais à la Caserne; les temps ont changé depuis lors, comme disait l'immortel Racine; les anciens alors nous montraient avec orgueil le bidon de la classe; aujourd'hui, c'est nous qui le montrons à ceux qui arrivent. J'oubliais... à Bonifacio, il y a cependant une chose qui me rappelle sensiblement la Provence, c'est que le mistral y scuffle et violemment à certains jours, comme par exemple aujourd'hui. J'ai appris aussi la mort du père de M. l'abbé Fraize. Je lui envoie mes plus vives condoléances. Bien le bonjour à tous mes camarades, anciens et bleus.»

Etat Religieux

BAPTEMES

Septembre

29. Edmond Alberti. Parrain: Georges Alberti; marraine: Marie Ginoux.

30. Léon-Paul Ginoux. Parrain: Hilarion Ginoux; marraine: Pauline Gaffet.

Octobre

1. Marguerite-Marie-Henriette Dayre. Parrain: Henri Dayre; marraine: Marguerite Julien.

Félicité-Marie-Rose Broussier. Parrain: Félix Vigne; marraine: Marie Broussier.

3. Marie-Louise-Thérèse Fontaine. Parrain: Louis Fontaine; marraine: Thérèse Mus, épouse Marteau.

6. Rose-Camille Michel. Parrain: Camille Daire; Marraine: Rose Chaix, épouse Michel.

MARIAGES

Septembre

23. Jean-Louis-Emile Sérignan et Marthe Mouret.

Octobre

5. Paul Pons et Augustine-Louise Amiel.

SEPULTURES

Septembre

26. Joséphine-Angèle Joubert, épouse Marchand, 76 ans, Ramière.

30. Louis Deurrieu, 86 ans, rue Neuve.

* * *

NOTE: *Le samedi 12 octobre, un service fut célébré pour Marie-Louise Ardigier. Si Dieu ne l'eût appelée à Lui, elle serait en ce moment prieure de la Congrégation de la Sainte Vierge. Nous avons tenu, comme d'ailleurs nous nous y étions engagés, à lui porter notre pieux souvenir.*



Ça ne me fait pas de mal

Une dame avouait au P. Montsabré qu'elle avait lu tel roman immoral: l'on en édite tant, hélas! de nos jours!

— Comment! lui dit le Père, vous avez lu ce livre? Mais il est d'une saleté révoltante...

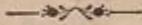
— Ah! mon Père, ne me gron-

dez pas; ça ne m'a pas fait de mal.

— Eh! Madame, si votre enfant, après s'être roulé volontairement dans l'ordure, pendant une demi-journée, venait vous dire: «Maman, ça ne m'a pas fait de mal», vous dispenseriez-vous de le fouetter?...

Ne lisons jamais de mauvais livres, de mauvais feuilletons; ils salissent l'intelligence, l'imagination, la mémoire et le cœur.

ON NE S'Y ENNUIERA PAS



On dit: « L'Eternité, c'est bien long; à contempler toujours on finira par s'ennuyer ».

Hélas! on ne s'ennuye pas sur la terre quand on y est heureux, et personne n'a hâte de la quitter. Comment s'ennuierait-on au ciel? Chacun, en ce monde, cherche sa part de bonheur: bonheur intellectuel, pour les uns; félicités du cœur pour les autres; jouissances matérielles pour les moins difficiles. Et ce bonheur, quand il est conquis, n'a jamais que deux inconvénients, le premier d'être sans cesse insuffisant, le second de ne point durer toujours.

Or le bonheur du ciel sera complet, d'une part et, d'autre part, n'aura jamais de fin.

**

Quel est celui dont la possession fera le bonheur du Ciel? C'est l'Eternelle *Vérité* que plus on contempera, plus on voudra contempler parce qu'aucun esprit créé ne peut la pénétrer entièrement.

C'est l'Eternelle *Beauté* dont la vision ne saurait lasser, parce que infiniment inépuisable en nouveautés ravissantes. Les beaux spectacles du monde ne fatiguent que par leur monotonie: la vue de Dieu nous ménagera des aspects sans cesse variés que notre âme émerveillée admirera dans un enthousiasme toujours nouveau.

C'est l'Eternelle et infinie *Bonté* de Celui qui est notre Père, notre Frère, notre ami, notre Rédempteur, dont la Société bénie fera les délices de notre cœur. S'ennuie-t-on en compagnie de ceux qu'on aime, quand, malgré les longues années d'affection, ils nous apparaissent toujours aussi aimables, aussi précieusement chers, aussi bienfaisants?

C'est l'Eternelle et *Immense Richesse* dont les trésors de toutes sortes, autrement que ceux du monde, susceptibles de captiver notre curiosité et de remplir nos désirs de jouissance.

**

Il y aura en plus, au Ciel, les charmes de la société des élus.

Les Saints affirment unanimement qu'*au Ciel on se reconnaît*, que les élus ont avec les autres élus, particulièrement avec leurs parents, leurs amis, — les bien-aimés disparus d'autrefois — des relations plus douces, plus tendres, plus joyeuses que celles dont ils jouissaient sur la terre.

Toutes les religions, même celles des Primitifs, à travers le dédale de leurs doctrines diverses, se rencontrent au moins sur ce fonds commun de l'au-delà où les bons se retrouvent pour être heureux ensemble. Et cette croyance générale ne s'explique que par une intervention de Dieu, la révélant à l'origine des temps ou la déposant lui-même dans le cœur de tout homme venant en ce monde.

C**

Prône pour Tous

La Confession

L'aveu de la faute commise est nécessaire pour que le pardon lui soit accordé. Dieu le voulut ainsi. En disant à ses Apôtres, — et après eux à tous les prêtres — « les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et retenus à ceux à qui vous les retiendrez », Notre-Seigneur les a constitués *juges* des pécheurs.

1^o Cet aveu est déjà *une expiation*. Tout péché mérite un châtiment; s'accuser, se reconnaître coupable, s'accuser pécheur cause toujours une confusion et une certaine honte qui, acceptées avec humilité, sont le commencement de l'expiation. Qui ne sait que certains enfants préfèrent recevoir les corrections les plus dures, plutôt que d'avouer leurs sottises? Même pour un homme qui sait que Dieu a mis dans le cœur du prêtre, indulgence et charité et que sa confession sera gardée par le plus inviolable des secrets, il en coûte toujours de dire à un autre homme: j'ai péché.

2^o L'aveu des fautes est un *moyen efficace de s'en corriger*. Découvrir ses misères et ses faiblesses oblige presque fatalement à les regretter. Ne serait-ce que pour s'éviter l'ennui d'un nouvel aveu, on se dispose à ne plus y retomber. Mais, de plus, la grâce du sacrement s'applique

précisément aux endroits malades que l'âme lui découvre; et la force divine lui permettra sans doute aux occasions prochaines, de mieux résister. Enfin, le prêtre reçoit de Dieu, lui aussi, des grâces de lumière pour être le médecin ou le conseiller des âmes malades ou désemparées qui se confient à lui. Après l'aveu, si pénible, soit-il, vient l'exhortation qui guérit, relève et encourage.

3^o La confession est une *délicate invention de Dieu*. Dieu connaît nos pauvres cœurs humains. Il sait que rien ne les soulage mieux que la confiance d'un secret angoissant; il sait aussi qu'ils sont assoiffés de certitude et ont besoin de connaître que les fautes avouées sont vraiment pardonnées.

Les catholiques qui se confessent ont cette double joie de pouvoir se confier et de se savoir pardonnés. Au contraire, quand ils ont dit leurs péchés à Dieu seul, les protestants ne peuvent avoir cette certitude de leur pardon, car si Dieu les écoute, il ne leur répond pas: pourquoi le ferait-il puisqu'il en a chargé ses représentants? Un poète incrédule nous enviait notre sécurité d'après l'absolution:

Heureux le criminel qu'absout la main du prêtre!...
J'ai dit un moindre crime à l'oreille divine
Et je n'ai jamais su si j'étais pardonné.

L'aveu des fautes commises est nécessaire pour en obtenir le pardon. On en est donc dispensé que si l'on est dans l'impossibilité de le faire: par exemple, si l'on n'avait pas auprès de soi un confesseur ou si la maladie empêche

un moribond de parler ou de se faire comprendre. Et chacun sait que la seule condition complètement indispensable du Sacrement de Pénitence, c'est la contrition, — ce sera le sujet du prochain prône.

J. L.



Concours ○ ○ ○ ○ ○ ○
 ○ ○ **des textes** ○ ○
 ○ ○ ○ ○ ○ ○ **démembrés**

I

II

III

1. Voici l'Agneau
2. Seigneur, je vois
3. Je suis
4. Ma Paix
5. Si vous m'aimez
6. Faites tout
7. Détruisez ce temple
8. Si quelqu'un garde
9. Je le dis
10. Pour moi

je le rebâtirai
 je suis
 ce qu'il
 ma parole
 le Pain vivant
 celui qui ôte
 soit
 l'un de vous
 que vous êtes
 gardez

avec vous!
 descendu du ciel.
 me livrera.
 vous dira.
 un prophète.
 les péchés du monde.
 il ne mourra jamais.
 le bon Pasteur.
 mes commandements.
 en trois jours.

Voici une série de dix textes de l'Évangile, paroles de Jésus-Christ pour la plupart.

Vous observerez qu'il y a trois colonnes. Dans la colonne I est le commencement de chaque texte, dans la colonne III la fin de chaque texte, dans la colonne II le milieu du texte. Il s'agit de rapprocher, commencement, milieu et fin de chaque texte de façon à reconstituer l'Évangile.

Exemple. Le septième texte, (1^{re} colonne), commence par ces mots: *Détruisez ce temple*; il faut chercher dans la II^{me} et III^{me} colonne les mots qui complètent le sens de la I^{re} colonne; nous aurons ainsi: (II col.) *je le rebâtirai*, et (III col.) *en trois jours*, c'est-à-dire:

Détruisez ce temple je le rebâtirai en trois jours

Faites un travail semblable pour les neuf autres phrases.

Et envoyez votre concours, avant le 15 novembre, à M. l'Abbé Colin, 279, Route d'Heyrieu.

Une récompense agréable sera attribuée aux dix premiers travaux.

Le Gérant: J.-B. ROUDIL, Lyon, imp. Vve M. Paquet, rue de la Charité, 46